

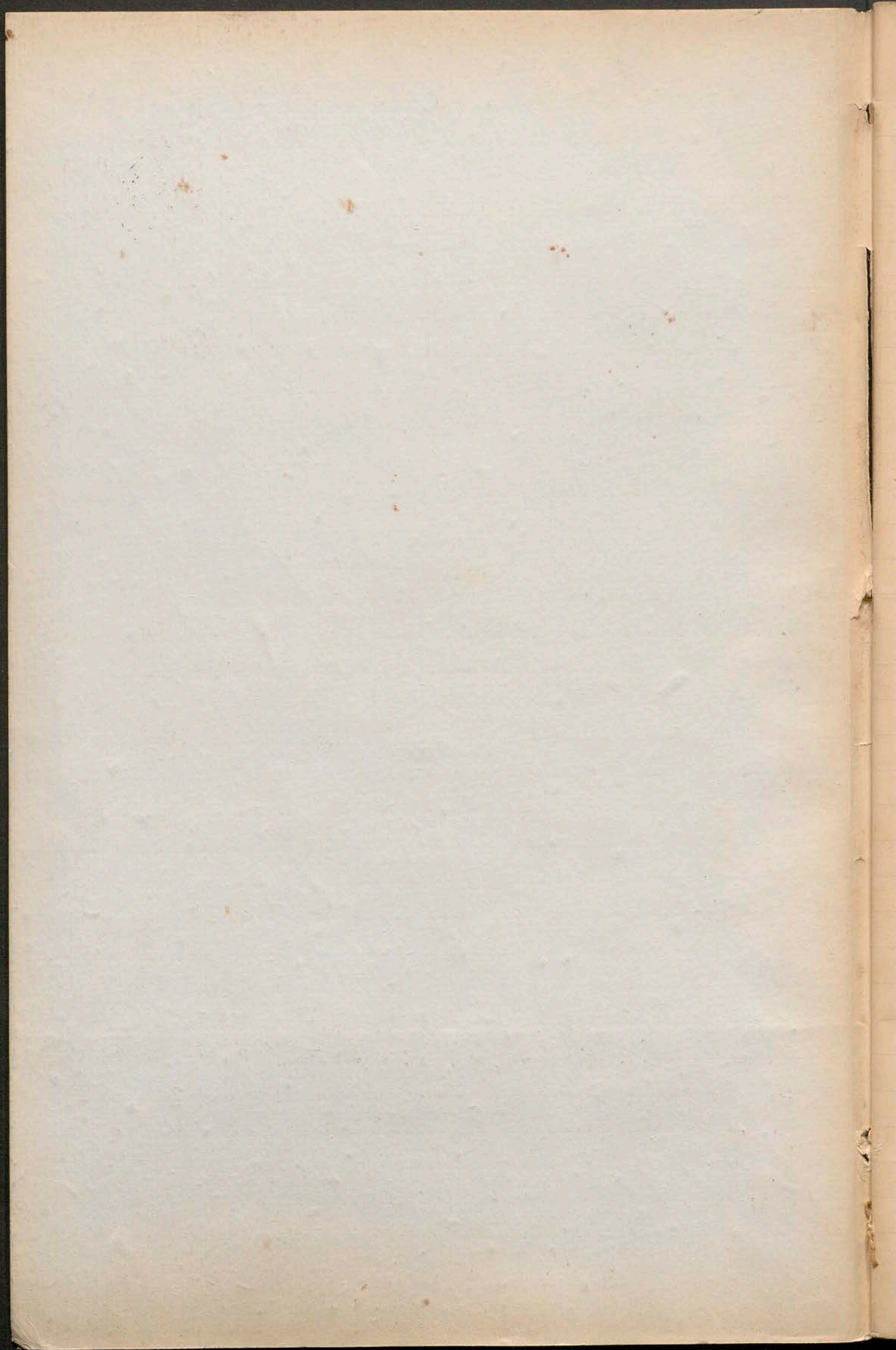
594

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi portant approbation de la Convention signée à La Haye le 17 juillet 1905, réglant dans plusieurs matières de **droit international privé** relatives à la procédure civile les rapports entre la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suède et la Suisse. (N<sup>os</sup> 343, année 1908.)

(Nommée le 21 janvier 1909.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : BESNARD.
- 2<sup>e</sup> — LOZÉ. *Président*
- 3<sup>e</sup> — D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.
- 4<sup>e</sup> — CHARLES DUPUY.
- 5<sup>e</sup> — Antony RATIER.
- 6<sup>e</sup> — Louis MARTIN.
- 7<sup>e</sup> — Pierre BAUDIN.
- 8<sup>e</sup> — Paul LE ROUX. *Secrétaire et rapporteur*
- 9<sup>e</sup> — AUBRY.



Seance du 22 Janvier 1909  
Le President designe est M. L. Laje  
Le Secretaire  
Le rapporteur



Le President

Le Secretaire

A. Laje

Paul Laje

Seance du 4 Fevrier  
M. Paul de Roux lit son rapport  
qui est autorise a deposer

Le President

Le Secretaire

A. Laje

Paul de Roux

Seance du 9 Fevrier  
Monsieur Paul de Roux lit les trois rapports 1° sur la convention  
avec le Mexique 2° sur les conventions relatives a des questions  
de droit international privee, signees a Tokio en 1908 (conflict de lois relatives  
aux effets du mariage et d'interdiction) et les memes de protection analytiques  
Il est autorise a deposer

Le President

Le Secretaire

A. Laje

Paul de Roux